

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34, et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES ————— 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors le 12 Septembre

NOUVELLES POLITIQUES

Les manœuvres dans l'Est

Vendeuvre, 10 septembre.

M. de Freycinet est arrivé à Vendeuvre, à 10 heures 45, par train spécial. A sa descente de wagon, il a été reçu par le général Saussier et le général de Galliffet à la tête de tout leur état-major. Les honneurs militaires ont été rendus par le 94^e d'infanterie avec son drapeau. La musique a joué la *Marseillaise*. Le général Saussier, le général de Miribel et le général de Galliffet ont pris place dans son landau, attelé à la daumont et conduit par des cuirassiers. Il s'est dirigé aussitôt vers l'ancienne faïencerie où a eu lieu le déjeuner offert aux officiers généraux et aux attachés militaires étrangers.

Discours de M. de Freycinet

Au dessert, M. de Freycinet a pris la parole en ces termes :

Messieurs,

« Je suis particulièrement heureux de me trouver au milieu de vous dans les circonstances actuelles. Les manœuvres que vous exécutez cette année ont une importance exceptionnelle ; elles sont rehaussées non seulement par la quantité inusitée des troupes qui y prennent part, mais encore par le but spécial qui leur est assigné. Elles sont destinées à nous éclairer sur le fonctionnement du commandement supérieur, tel qu'il a été récemment constitué.

« L'organisation de ce commandement a été, je puis le dire, depuis trois ans, l'objet de ma constante préoccupation ; j'ai procédé par étapes successives. L'année dernière, j'en ai définitivement arrêté les grandes lignes, mais il restait à savoir si, dans la pratique, il ne se produirait pas des difficultés inattendues. Les différents rouages engrèneraient-ils entre eux sans chocs ni frottements ? La direction d'une pareille masse d'hommes ne déconcerterait-elle pas les méthodes ordinaires du temps de paix ? Les grands services de l'armée seraient-ils à la hauteur de leur délicate mission ?

« L'expérience qui se poursuit a déjà répondu ; il n'est pas nécessaire de la prolonger davantage pour affirmer que le commandement des armées et des groupes d'armées est assuré en France au même degré que celui des corps d'armée et des divisions. C'est là un résultat considérable.

« Je félicite tous ceux qui ont aidé à le mettre en lumière, depuis le simple soldat plein d'entrain, de bon vouloir et d'abnégation, pour lequel nous ne saurions avoir trop de sollicitude, jusqu'au chef suprême qui a montré sur ce vaste théâtre tout ce que la patrie peut attendre de lui.

« L'année prochaine, je vous convierai à une expérience d'un autre ordre, dont vous apprécierez également l'intérêt : nous ferons manœuvrer en grand, pour la première fois, nos forces de seconde ligne et nous mettrons à l'épreuve les formations nouvelles organisées depuis trois ans. Je suis certain d'avance que les troupes territoriales seront dignes en tous points des troupes actives dont elles doivent partager le sort et qu'elles étonneront par leur solidité et leur degré d'instruction.

« Ne nous lassons pas, messieurs, de perfectionner et de fortifier notre armée. Elle est un des éléments — et non des moindres — de notre influence dans le monde ; elle a sa part dans les événements dont se réjouit votre patriotisme. Ses progrès, que l'Europe voit et auxquels la France applaudit, inspirent aux uns la confiance, aux autres le respect. Ils attestent en outre que le gouvernement de la République, malgré des changements de surface, est capable de longs desseins et que, dans l'accomplissement des œuvres nationales, il apporte un esprit de suite qui ne le cède à celui d'aucune monarchie.

« Personne ne doute aujourd'hui que nous soyons forts ; nous prouverons que nous sommes sages : nous saurons garder dans une situation nouvelle le calme, la dignité, la mesure, qui, aux mauvais jours, ont préparé notre relèvement.

« Je souhaite la bienvenue à MM. les attachés militaires étrangers. Leur présence ici est un stimulant pour nous tous, en même temps qu'un témoignage des dispositions pacifiques qui ont présidé à ces préparatifs. J'espère qu'ils n'auront pas trop à se plaindre de l'hospitalité, un peu exigüe mais cordiale, que nous leur offrons, et qu'ils transmettront de bonnes impressions à leurs gouvernements.

« Messieurs, je vous propose de porter les toasts suivants :

« A M. Carnot, président de la République ;

« A M. le général Saussier, directeur supérieur des manœuvres, et à ses éminents collaborateurs ;

« A l'armée ! au maintien de ses bonnes traditions et à ses progrès ! »

Cette allocution, prononcée par M. de Freycinet d'une voix claire et pénétrante, a produit une très vive impression. Malgré le silence

qu'imposent les règlements et qui a été militairement observé, l'auditoire n'a pu s'empêcher, par des mouvements discrètement contenus, de souligner les paroles par lesquelles le président du conseil s'est particulièrement fait l'éloquent interprète des sentiments qui animent le corps des officiers, et qui prouvent quels liens d'étroite et sympathique solidarité unissent l'armée et le ministre de la guerre.

Le général Saussier a pris la parole après le ministre de la guerre. Il s'est exprimé en ces termes :

« Dans l'éloquent discours que nous venons d'entendre, M. le président du conseil, ministre de la guerre, avec sa haute situation morale et son grand talent, a abordé un nombre de questions trop élevées et trop délicates, pour qu'il me soit permis d'y revenir autrement que pour lui dire qu'avant d'avoir, dans le pays tout entier, le grand retentissement qu'elles méritent, ses paroles ont profondément ému et réconforté nos cœurs.

« Ceci fait, je tiens à remercier avec la plus grande modestie M. le ministre de la guerre des éloges personnels qu'il veut bien me donner. Mais je le remercie plus encore de ceux qu'il a adressés aux éminents généraux, mes collaborateurs, à différents titres, dans le commandement des armées et à la tête de l'état-major général, sans lesquels je ne pourrais pas porter le lourd fardeau qui pèse sur mes épaules.

« Mais où nous devons surtout témoigner notre reconnaissance à M. de Freycinet, c'est pour nous avoir permis, par une concentration jusque-là sans précédent, de travailler utilement à la solution des grands problèmes de tactique qui doivent faire la force et la puissance des armées d'aujourd'hui.

« Pour arriver à ce résultat, il a fallu nous imposer à tous des labeurs et des fatigues peu ordinaires. Ce que je puis affirmer cependant, c'est que, depuis le simple soldat jusqu'aux plus hauts chefs, tous ont apporté dans l'accomplissement de leur mission un zèle, un entrain et une bonne volonté qui, je l'espère, ne se démentiront pas.

« Messieurs, en venant au milieu de nous, dans un pareil moment, M. le ministre de la guerre nous a donné une preuve de la grande sollicitude qu'il porte à nos intérêts et de la suprême importance qu'il attache à nos travaux.

« Je propose donc de porter un toast chaleureux à M. de Freycinet.

« J'ajoute que, sans froisser le patriotisme éclairé des officiers étrangers qui sont parmi nous, nous pouvons rendre un éclatant hommage à l'armée française qui, par sa discipline, par ses

persévérants efforts pour arriver au mieux, mérite les immenses sacrifices que la nation s'impose pour elle.

« Messieurs, à l'armée ! Au ministre de la guerre. »

Le général russe, baron de Frieddricks, doyen des attachés militaires étrangers s'est levé le dernier et a dit :

« Monsieur le ministre, permettez-moi de vous exprimer, au nom des officiers étrangers, notre profonde sympathie et notre reconnaissance de ce que vous avez bien voulu nous admettre à assister aux importantes manœuvres, que nous suivons avec l'intérêt le plus vif et le plus sympathique.

« Notre présence ici est une preuve de la solidarité qui nous unit dans l'étude de notre beau métier des armes.

« Au nom de mes collègues, Messieurs les officiers étrangers, je porte un toast chaleureux au ministre de la guerre, au général directeur des manœuvres, aux belles troupes françaises et à leurs vaillants chefs qui nous font l'honneur de nous recevoir avec tant de cordialité et de courtoisie. »

Ces trois toasts ont été écoutés debout par les officiers présents.

LA MORT DE M. GRÉVY

Mont-sous-Vaudrey, 11 septembre.

M. Jules Grévy était âgé de 84 ans et quelques mois. Dimanche seulement il ressentit les premières atteintes du mal qui devait l'emporter. Les docteurs Ligier et Lombard furent immédiatement appelés ; ils constatèrent les symptômes d'une congestion pulmonaire. Le docteur Duguet, de Paris, fut mandé à son tour, mais il reconnut aussitôt la gravité de l'état de M. Grévy.

L'ex-président de la République a conservé toute sa lucidité jusqu'au dernier moment, et il est mort sans agonie, après avoir reçu les secours de la religion. Les scellés ont été apposés, mercredi soir, à 5 heures par le juge de paix de Montbarrey. Le corps a été embaumé, il est exposé dans une chapelle ardente, où le public est admis.

Les obsèques auront lieu lundi à 10 heures, et elles seront précédées d'une cérémonie religieuse, dans la petite église de Mont-sous-Vaudrey. Le corps sera ensuite déposé dans un caveau de famille.

Le conseil municipal de Mont-sous-Vaudrey a voté 6,000 fr. pour participer aux funérailles de M. Jules Grévy.

Paris, 11 septembre.

M. Carnot, président de la République, a en-

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT 44

SANS FEU NI LIEU

ROMAN D'UNE ALSACIENNE

DEUXIÈME PARTIE

A PARIS

VI

LES MANGEURS DE FRANÇAIS

Catherine lui saisit violemment le poignet.

— Etes-vous sincère, cette fois ? lui demanda-t-elle en le regardant fixement.

— Je vous le jure.

— A défaut de courage dont vous êtes incapable serez-vous au moins adroit, et êtes-vous décidé à mettre en œuvre tous les moyens possibles pour assurer votre vengeance !

— Certes !

— En ce cas, faisons une nouvelle alliance : Léon Charmoy ne se doute de rien et Rosa est faible et sans défense. Nous sommes forts, unis, persévérants, nous les terrasserons sans peine !... mais, il faut mettre tous nos amis dans notre jeu, les Mangeurs de Français d'abord... Qu'ils nous aident à manger ceux-là !

— C'est une idée, dit Frédéric.

Sans perdre un instant, il rentra dans la brasserie où il entraîna Catherine, qu'il présenta aux

assistants comme une bonne et fidèle compatriote.

C'était l'heure de l'absinthe et les tables, presque toutes vides un instant auparavant, étaient occupées maintenant pour la plupart. Parmi les consommateurs qui venaient de s'installer, la Prussienne en reconnut un vers qui elle s'avança.

— Monsieur Joë Wilkie ! s'écria-t-elle.

Il la salua par un bonjour assez froid.

Elle fit un pas en arrière, légèrement froissée.

— Comment cet Anglais se trouve-t-il ici ? demanda-t-elle à Frédéric. Est-ce qu'il y vient souvent ?

— C'est un habitué de la maison, répondit le jeune Bavarrois, mais nous avons tous la plus grande confiance en lui... il n'y a pas de meilleurs allemands que certains Anglais.

Peu à peu, le journaliste londonien avait été très entouré par les consommateurs désireux de connaître les dernières nouvelles. Il se prêtait volontiers, ordinairement, à satisfaire la curiosité publique, toujours plus enclin cependant à faire circuler les mauvaises nouvelles.

— Un télégramme de Francfort, dit-il avec flegme, annonce qu'il y a eu une panique effroyable à la Bourse de cette place. Plusieurs maisons de banque auraient suspendu leurs paiements.

— Sait-on lesquelles ? demanda Catherine, qui avait justement les fonds provenant de son héritage placés chez un banquier de cette ville.

— On ne cite pas encore de noms, répondit Joë Wilkie, mais il est à présumer que les négociants de Francfort seront tous plus ou moins touchés.

— Mon Dieu ! fit la Prussienne, subitement dévorée par l'inquiétude pourvu que la maison Toppfer et Weisnach n'ait pas sauté !... C'est là que j'ai déposé ce que je possède.

— Oh ! ma pauvre demoiselle, dit un jeune allemand employé dans une maison de coulisse, vos fonds sont bien aventurés, car Toppfer et Weisnach sont connus pour de hardis spéculateurs.

Elle n'en écouta pas davantage et s'enfuit comme une folle jusqu'au plus prochain bureau de poste, pour télégraphier immédiatement à Francfort.

Frédéric courut après elle et voulut la retenir un instant pour arrêter leurs dernières dispositions ou tout au moins prendre son adresse à Paris, mais elle s'échappa en lui criant :

— Je reviendrai, en ce moment-ci, j'ai bien autre chose en tête !

Et elle reprit sa course désordonnée dans la rue. Pleine d'une confiance excessive dans ses banquiers, elle n'avait apporté que très peu d'argent, et comptait leur en demander par la poste, le jour même, n'ayant plus que juste de quoi payer ses dépenses à l'hôtel Germania !...

VII

CHEZ LE COMMISSAIRE

Rosa Herz rentrée, harrassée et désolée, faisait à Gobeux, qui l'attendait à la crèmerie, le récit de ses nouvelles et infructueuses démarches. Elle s'était d'abord rendue chez le marchand de chaussures de la rue de Rennes qui demandait une caissière, mais il exigeait un cautionnement que la pauvre enfant était loin de pouvoir verser ;

puis à Saint-Mandé, à l'insitution de jeunes gens, où elle avait été trouvée trop jeune pour la place de lingère.

— Ah ! ma pauvre demoiselle, dit l'ouvrier sincèrement apitoyé, ça n'est pas commode de dénicher du travail à Paris, quand on n'y connaît personne !

— Je ne désespérerais pas, répondit-elle, si j'avais plus de temps devant moi, mais il me reste de quoi vivre trois jours à peine.

— Bah ! si vous ne réussissez pas mieux demain et après-demain, il ne manquera pas de bons cœurs pour vous aider. Déjà, la crèmerie et Mme Rentier vous ont offert du crédit pour vous permettre d'attendre des temps meilleurs.

— On n'accepte pas du crédit lorsqu'on ne sait pas quand on pourra payer, objecta l'orpheline.

Gobeux essaya d'amener tout doucement la jeune fille à des sentiments moins fiers. Un instant auparavant, la maîtresse de l'hôtel Cléber l'avait informé qu'après s'être adressée à tous ses locataires et aux gens qu'elle connaissait dans le quartier, elle avait été assez heureuse pour faire monter à quatre-vingts francs environ la collecte commencée le matin en faveur de Rosa.

Il n'osait annoncer ce résultat à la jeune fille, craignant qu'elle refusât d'en profiter ; cependant il fallait se décider ; elle ne pouvait rester innocente plus longtemps qu'elle ne le supposait, dans son inexpérience de la vie parisienne, et il devenait urgent de lui procurer des ressources. Il s'arma de courage et se décida enfin à attaquer le sujet difficile ; pour mieux faire passer la chose, il prit un bain et commença par opérer un

voyé, dès hier matin, un télégramme de condoléances à la famille. On assure que le président de la République sera représenté aux obsèques de M. Grévy par le général Brugère, et le gouvernement par M. de Freycinet.

Aucune décision n'a encore été prise en ce qui touche les honneurs militaires à rendre à M. Grévy.

Aux termes des règlements, les honneurs sont rendus aux grands-croix par la moitié de la garnison, ce qui équivaut, pour Besançon, à une brigade complète. Mais le règlement dit aussi que les troupes ne sont pas déplacées pour rendre les honneurs funèbres, à moins d'ordres supérieurs.

M. de Freycinet a dû réunir, aujourd'hui, son état-major pour prendre une décision.

La presse et la mort de M. Grévy

Les Débats :

Ce n'est pas sans tristesse que la pensée se reporte sur M. Grévy. Son malheur a été grand, mais il a contribué à faire la France ce qu'elle est actuellement, et, parmi les hommes de bonne volonté qui l'ont relevée de ses épreuves, il a été l'un des plus intelligents et des plus utiles. C'est ce que, aujourd'hui surtout, il convient de ne pas oublier.

La République française :

Le parti républicain et la France entière apprendront avec une douloureuse sympathie la mort de M. Grévy. Il fut un citoyen, un patriote, un homme. Nous lui devons, pour une bonne part une République dont nous avons le droit d'être fiers devant le monde.

Le Rappel :

M. Jules Grévy a été, sinon un très éclatant, du moins un très utile serviteur de la République, c'est-à-dire de la France.

La Justice :

L'histoire, plus indulgente que les jugements contemporains, saura rappeler la place que M. Jules Grévy a occupée, pendant près d'un demi-siècle, au premier rang du parti républicain.

Le Mot d'ordre :

La démocratie ne doit pas se montrer ingrate envers M. Jules Grévy et nous nous honorons tous en rendant le salut funèbre à celui qui honorerait la République.

La Paix :

Le grand citoyen qui a tant contribué à la fondation de la troisième République n'a rien à craindre du verdict de la postérité. Sa place dans l'histoire sera celle qui est assignée aux chefs d'Etat qui ont été les plus utiles à leur pays et à la société humaine.

Le Siècle :

M. Jules Grévy sera jugé avec faveur par l'histoire qui lui fera sa place, à côté de Thiers et Dufaure, comme à un de ceux qui ont assis notre parti dans son pouvoir et qui ont marqué leur trait durable sur l'image contemporaine de notre gouvernement.

La Lanterne :

Absolument correct et complètement inaccessible aux influences ordinaires, M. Grévy fit respecter sa magistrature, en la respectant lui-même, et jamais il ne tenta d'imposer au Parle-

ment ou au pays ses opinions personnelles en dehors de ses attributions.

Le Voltaire :

M. Jules Grévy laissera au parti républicain un souvenir cher et respecté. Il sera le premier président de la République.

Le roi de Serbie en France

Le roi de Serbie, qui avait quitté Paris dimanche pour assister aux grandes manœuvres, est rentré mercredi. Le roi était accompagné par son précepteur, son aide de camp et le colonel Chamoin de la maison militaire du président de la République, attaché à sa personne pendant la durée de son voyage dans l'Est.

Le roi Alexandre de Serbie a tenu, avant de partir, à rendre une dernière visite au président de la République. Il est arrivé mercredi matin incognito à Fontainebleau par le train de dix heures quatorze.

Le roi a offert sa photographie à M. Carnot. Il a été reconduit à la gare par le général Brugère et M. François Carnot.

Un lycée français à Saint-Petersbourg

Un lycée français va prochainement s'ouvrir à Saint-Petersbourg. Les programmes en seront, à peu de chose près, calqués sur ceux de nos grands lycées de Paris. Les professeurs seront nommés, ou tout au moins présentés, par M. Bourgeois, notre ministre de l'instruction publique. Les livres seront les mêmes que ceux dont se servent nos écoliers. Toutefois les dépenses du nouvel établissement seront couvertes par le Trésor russe et les fonctionnaires du lycée payés sur le budget russe.

Les cendres du général Lassalle

Les cendres du général Lassalle, tué à Wagram, seront déposées solennellement à l'hôtel des Invalides le 3 octobre prochain.

Manœuvres en Angleterre

Les grandes manœuvres anglaises viennent de commencer. Le nombre des trainards est considérable. On rencontre sur les routes un grand nombre de soldats épuisés et qui marchent pieds nus.

Manœuvres en Allemagne

Le défilé des deux corps d'armée bavarois sur la pelouse de Frostmaning, qui a eu lieu de 9 heures à 11 heures 1/2 par un temps superbe, a été fort brillant.

Le prince régent était à cheval à la tête de l'armée.

L'empereur d'Allemagne a conduit le régiment de uhlands qui porte son nom devant le prince régent.

La santé de Guillaume II

Le Jour publie la dépêche suivante que nous reproduisons sous toutes réserves :

« Munich, 10 septembre.

» On a beaucoup remarqué, depuis l'arrivée de Guillaume II, que M. de Caprivi ne quitte pas l'empereur sans se faire remplacer auprès de lui par M. de Kaltenborn-Stachau ou par le général Hahke.

» A Frostmaning, le prince Luitpol, régent de Bavière, a dirigé le cortège impérial ; il était l'âme des mouvements, commandait, réglait et disposait à son gré.

» Guillaume II assistait en simple spectateur,

toujours escorté du comte de Schieffen, chef du grand état-major, et de son chef de cabinet.

» On est unanime à reconnaître, dans nos cercles politiques, que Guillaume II est profondément atteint dans ses facultés mentales. La vérité, soigneusement dissimulée, ne tardera pas à se faire jour. »

La santé de Bismarck

L'Autorité confirme que le prince de Bismarck est dans un état nerveux qui donne les plus vives inquiétudes à son entourage.

Au Sénégal

Le ministre de la marine a décidé qu'un détachement de 100 militaires, prélevés sur les huit régiments d'infanterie de marine de la métropole, fera partie de la colonne du Haut-Fleuve du Sénégal, pendant la campagne 1891-1892.

Ce détachement prendra passage sur le paquebot partant de Bordeaux le 20 septembre courant à destination du Sénégal.

Vingt vaisseaux naufragés

Les nouvelles des récents orages qui ont sévi dans les provinces maritimes, annoncent que vingt vaisseaux ont fait naufrage. Plusieurs personnes ont péri.

CHRONIQUE LOCALE ET REGIONALE

LYCÉE GAMBETTA

Par arrêté en date du 7 septembre 1891, M. Schneider, agrégé des lettres, élève sortant de l'Ecole normale supérieure, est nommé, à titre provisoire, professeur de rhétorique au lycée de Cahors, en remplacement de M. Schneégans, nommé professeur de 3^e au lycée de Chartres.

— Par arrêté en date du même jour, M. Arnal, maître élémentaire pour l'enseignement secondaire spécial au lycée d'Albi, est nommé maître élémentaire pour l'enseignement secondaire moderne au lycée de Cahors, en remplacement de M. Cercelet, nommé au lycée de Charleville.

PUNCH D'HONNEUR

Le personnel de la direction des postes et télégraphes du département du Lot, à l'occasion de la nomination de M. Baffet, dans la Légion d'honneur, lui offre un punch d'honneur ce soir, à 9 heures 1/2, au buffet de la gare.

Au cours de la soirée, une croix en or, d'une valeur approximative de 400 francs, sera remise à M. Baffet.

LE MONUMENT CLÉMENT MAROT

Les travaux du monument Clément Marot sont poussés avec activité.

Un grand nombre de ouvriers y sont occupés, et on espère que ce travail sera terminé dans la 1^{re} quinzaine d'octobre.

Les fêtes d'inauguration sont fixées au mois d'octobre. M. Bourgeois, ministre de l'instruction publique, qui a promis de les présider, vient d'accepter définitivement la date du 18 octobre.

LE DÉPART DE LA CLASSE

Par décision du ministre de la guerre, les militaires de la classe 1887, ainsi que tous les

crémier et mes locataires. Vous n'avez pas le droit de refuser cet argent, il vous est offert par des personnes qui vous plaignent autant qu'ils vous estiment, et, en majorité par des Alsaciens heureux d'obliger un compatriote.

Rosa en était tellement attendrie qu'elle n'eût pas la force d'exprimer toute sa gratitude. D'un mouvement spontané, elle se jeta au cou de Mme Reuter, qui profita de son étreinte pour lui glisser les quatre-vingts francs dans la main.

Gobeux et l'honnête maîtresse de l'hôtel avaient été assez délicats pour parler de façon à ne pas être entendus de l'assistance. Tout le monde était au courant de ce qui devait se dire à la table de Rosa, mais personne n'avait paru y faire attention. Il y eut seulement un léger murmure de sympathique satisfaction quand on vit la jeune fille embrasser Mme Reuter.

— Avec de l'économie, dit Gobeux enchanté, vous voilà tranquille pour un mois environ. Cessez bien le diable si pendant ce temps le guignon ne cesse pas de vous poursuivre.

L'orpheline éprouvait un plaisir délicieux, non à cause du secours léger mais inespéré qui lui tombait du ciel, mais parce qu'elle se sentait aimée, estimée par des gens inconnus la veille. Les consoeurs mères de la crémérie, les locataires de l'hôtel Kléber qui, vingt-quatre heures auparavant, passaient devant elle, indifférents, avaient maintenant à son adresse des sourires d'intelligence, des regards amicaux. Elle n'était plus seule au milieu de tout ce monde où on la considérait comme une sœur, ayant besoin d'être soutenue, protégée.

Quand elle se coucha, le soir, sa prière fut plus

hommes qui doivent passer dans la réserve avant le premier novembre prochain, actuellement présent dans les corps à l'intérieur, en Algérie et en Tunisie, seront envoyés en congé aux dates ci-après :

1^o Le 23 septembre, pour les corps qui ne prennent pas part aux manœuvres et pour ceux qui auront terminé leurs manœuvres assez à temps pour se trouver dans leurs garnisons le 20 septembre ;

2^o Le troisième jour après celui de retour dans les garnisons pour les corps de troupes qui, prenant part aux manœuvres, n'auront pas terminé leurs mouvements avant le 20 septembre ;

3^o Pour les régiments d'infanterie des 9^e et 10^e divisions, qui doivent, après la dislocation, permuter pour le relèvement de la garnison de Paris. Les hommes dont il s'agit seront renvoyés le troisième jour après celui où le dépôt du corps de troupe aura rejoint sa nouvelle garnison.

Seront également envoyés en congé, aux mêmes dates et dans les mêmes conditions que les précédents, les hommes des classes de 1888 et 1889, appelés pour une année au mois de novembre 1890.

Les manœuvres du 17^e corps

Valence-d'Agen, 10 septembre.

A 6 heures, la division est partie d'Agen, dans l'ordre suivant :

La 65^e brigade en tête, 7^e et 9^e régiments d'infanterie et 3 batteries du 18^e régiment d'artillerie.

Le 7^e forme l'avant-garde de la division.

Les troupes marchent avec entrain, la matinée est bonne, une légère brise souffle.

La marche a lieu à raison de quatre kilomètres à l'heure.

Le général Vincendon a donné des ordres formels pour que cette marche ne soit point dépassée.

A maintes reprises nous avons jeté un coup d'œil sur les ambulances régimentaires, elle marchent tout en vide.

A 10 h. 25, l'arrière-garde de la division se trouvait à St-Nicolas-de-la-Balermie, tandis qu'à la même heure l'avant-garde, faisait halte entre Lamagistère et Golfech.

C'est sur ce point qu'a eu lieu la grande halte de la division tout entière.

A midi, elle arrive à Valence-d'Agen.

La ville est décorée, pavoisée de drapeaux et d'oriflammes tricores.

A leur arrivée, les troupes sont acclamées.

Toute la division est cantonnée ce soir à Valence.

Seule, la cavalerie d'exploration est en avant à une douzaine de kilomètres environ, et se porte sur St-Michel.

La division couvre les ponts d'Auvillars et de Mondou.

Il est probable que, dans la journée de demain la cavalerie de la 33^e division prendra contact avec celle de la 34^e.

Très probablement, c'est entre Castelsarrasin, Beaumont-de-Lomagne, Lavit et Larrazet que se livrera la bataille entre les deux divisions.

Valence-d'Agen, 10 septembre.

Ici comme partout ailleurs, les troupes ont été bien accueillies. De 5 à 6 heures, la musique du 7^e a donné un concert en face du café Raymond.

expressive que jamais. Elle bénit le ciel de n'avoir pas permis qu'elle fût tout à fait abandonnée. Elle oublia pour un moment ses chagrins et s'endormit confiante en l'avenir, ayant cette nuit-là du bonheur jusque dans son sommeil, car elle vit en songe Michel qui tendait les bras vers elle en lui disant :

— Je t'aime ! .. attends-moi...

A son réveil, elle trouva au bureau de l'hôtel une lettre à son adresse.

C'était la réponse à celle qu'elle avait écrite, sur les indications du journal, à P. O., bureau restant, rue Milton.

Une dame Bertaud la pria de passer le plus tôt possible chez elle, 81, rue de la Tour-d'auvergne.

Elle montra à Mme Reuter le billet qu'elle venait de recevoir.

— Du moment que c'est chez une femme, lui dit l'excellente hôtelière, vous pouvez vous présenter sans crainte comme demoiselle de compagnie, mais, vous comprenez, s'il s'était agi d'un homme seul, cela n'aurait plus été la même chose...

Pourvu que cette Mme Bertaud soit une personne convenable et que je lui plaise ! fit la jeune fille avec un soupir.

Avant d'aller rue de la Tour d'Auvergne, elle se rendit au commissariat.

Le commissaire ne la fit pas attendre.

(A suivre) A. SIRVEN ET A. SIÉGLÉ

diversion.

— Savez-vous, Mademoiselle, lui dit-il, qu'on s'est occupé de vous toute la journée ici ?

— Vraiment ?

— Oui. Et d'abord, j'ai à vous annoncer une nouvelle qui vous concerne.

— Laquelle ?

— Jephke est arrêté.

— Est-il possible... Est-on sûr au moins qu'il est le coupable ?

— Ah ! voilà, c'est ce que je me suis demandé comme vous, mais tout le monde parait convaincu que c'est lui qui a fait le coup, à commencer par le commissaire... A propos du commissaire, il vous attend.

— Dois-je aller le voir ce soir.

— Ce soir, c'est inutile, attendu que le bureau est fermé, mais demain, à l'ouverture, il est indispensable que vous vous rendiez au commissariat.

— Je n'y manquerai pas, car si cet homme est innocent, je désire qu'on mette fin le plus tôt possible à sa détention.

— Que vous êtes bonne !... Une autre penserait d'abord à mettre la main sur son argent, quitta à faire arrêter tous les rôdeurs de Paris... Mais vous, votre première idée, c'est la justice.

— La justice doit passer avant tout, fit simplement Rosa, mais ne disiez-vous pas qu'on s'était beaucoup occupé de moi ici aujourd'hui.

— Oh ! énormément !... il y a eu l'affaire de Jephke qui a intéressé tout le monde... et puis...

— Quoi encore ?

Ce matin jeudi, toute la 33^e division a quitté Valence à 6 heures. Le point initial des troupes est à Blanchat, sur la route de Golfech à Auvillars. La division n'effectuera donc qu'une simple marche. Elle traversera la Garonne à Mondou. L'état-major sera logé à Castelmayran, les généraux de brigade Fallien, à St-Aignan, Combarieu, à Caumont.

Le général Warnet a quitté Valence aujourd'hui, à midi, après avoir parcouru une bonne partie de la colonne sur la route de Golfech. Il a félicité le général Vincendon sur l'attitude et la bonne tenue des troupes de la 33^e division.

PRUNES

On écrit de Villeneuve :

Les affaires sont lentes sur notre marché aux prunes. Il y avait environ 500 quintaux de fruits mercredi ; la qualité laisse beaucoup à désirer.

Les prix sont à peu près les mêmes qu'au marché précédent :

40 45	fruits au 1/2 kilog.	48 50
50 55	—	44 40
60 65	—	38 40
70 75	—	34 36
80 85	—	30 32
90 95	—	27 29
100 110	—	24 25
110 120	—	20 22

Fretin : 18 francs.

Prunes communes : 12 fr.

Le tout les 50 kilog et suivant qualité.

BIARS

Dans la nuit du 3 au 4 septembre, vers minuit, la grange du sieur Jean-Pierre Lacam, menuisier, demeurant au village de Devès, commune de Biars, a été incendiée par la foudre. On a pu opérer le sauvetage du cheval qui était dans l'écurie, mais tous les autres animaux ont péri dans les flammes.

Les pertes s'élèvent à 3,000 fr. environ.

DURAVEL

Un incendie dont la cause est inconnue, s'est déclaré dans une grange appartenant au sieur Salinié, propriétaire à Membré-Haut, commune de Duravel.

Un bœuf qui n'a pu être retiré assez tôt, a péri sous les décombres.

Les pertes s'élèvent à environ 1,500 fr. et ne sont couvertes par aucune assurance.

VIDAILLAC

Des malfaiteurs se sont introduits chez le sieur Roques, métayer à Vidailiac, et lui ont soustrait une pièce de 20 fr. qui se trouvait dans un pantalon abandonné sur un lit.

La gendarmerie a ouvert une enquête.

Extrait du « Bulletin officiel »

DE L'ASSOCIATION FRATERNELLE DES EMPLOYÉS ET OUVRIERS DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Avis du Conseil d'Administration

Un journal a publié une communication reproduite par une grande partie de la Presse, tendant à faire croire que la Fraternelle donne son appui financier à la Chambre syndicale des ouvriers et employés de Chemins de fer.

Cette information émanait d'un ancien président de l'Association qui n'est plus sociétaire.

Nous croyons devoir mettre nos sociétaires en garde contre ces insinuations, et leur faire remarquer que l'Association fraternelle n'a rien de commun avec le Syndicat, et qu'elle ne peut ni ne peut lui prêter son concours pécuniaire.

Le président du Conseil d'Administration, A. TISSIER.

FAITS DIVERS

L'ACCIDENT DE MARSEILLE

Un grave accident s'est produit, dans la nuit de mercredi, au cirque situé place Saint-Michel, au milieu du champ de foire.

La représentation était terminée et le public se pressait vers les sorties ; soudain, l'escalier des premières s'est effondré entraînant avec lui toutes les personnes qui descendaient. La panique a été indescriptible. Le sang-froid revenu, on s'est empressé de porter secours aux premiers blessés. En quelques minutes, les pharmacies voisines ont été encombrées de gens dont l'état exigeait un pansement immédiat, tandis que les personnes plus sérieusement atteintes étaient transportées sur des couvertures placées dans la piste.

Il est difficile d'évaluer le nombre exact des blessés, car plusieurs d'entre eux ont regagné leur domicile. L'enquête du commissaire de police a relevé les noms de 23 personnes, dont 11 hommes, 10 femmes et 2 enfants, avec des fractures des membres ou des contusions graves. L'enquête sommaire a su déterminer les causes précises de l'accident.

LES ENFANTS MARTYRS

Depuis quelque temps, des lettres anonymes étaient adressées au commissaire de police du

quartier des Grandes-Carrières, pour l'avertir qu'une femme Codevelle, blanchisseuse, 26 rue Fontaine-du-But, à Montmartre, martyrisait son enfant, un garçon de huit ans.

Le commissaire de police se rendit au domicile de cette femme et lui demanda où était son fils. Surprise, embarrassée, mais forcée de répondre, après une courte résistance, la blanchisseuse qui y était contrainte, d'ailleurs, conduisit M. Garnot dans un réduit obscur.

Dans une sorte de placard, le magistrat aperçut entièrement nu, les mains liées aux jambes, un pauvre petit être, toussottant, anémique, la figure boursoufflée, couverte d'echymoses, le corps bleu de coups et, détail horrible, les parties sexuelles ne formant qu'une plaie.

C'était l'enfant de la blanchisseuse ; elle avoua que, veuve depuis un an, pour complaire à un amant qu'elle avait pris depuis son veuvage et qui détestait l'enfant de l'autre, elle le martyrisait dans l'espoir de le faire mourir lentement, ajoutant que chaque souffrance qu'elle infligeait à l'enfant lui valait une faveur de l'individu qui avait succédé à son mari.

La femme Codevelle a été envoyée au Dépôt. Le petit Georges Godevelle, dont l'état est des plus graves, a été admis aux Enfants-Assistés.

REMÈDE CONTRE LE PHYLLOXÈRA

Le Figaro annonce qu'un savant italien, le docteur Ferronico, de Rome, a trouvé le moyen de détruire le phylloxéra. Les expériences faites sur les vignes de San-Remo auraient parfaitement réussi. Le professeur se propose de partir pour l'Angleterre, où il se propose de développer sa doctrine.

LA CHASSE EN EUROPE

Voici quelques détails intéressants sur la chasse dans les divers pays de la France :

Allemagne. — Pas de réglementation, comme en France. Le droit de chasse appartient aux propriétaires et les communes exploitent ce droit en le louant. Chaque espèce de gibier fait l'objet d'un règlement spécial prescrivant l'époque où ce gibier doit être chassé.

Autriche. — La chasse est fermée généralement du 1^{er} février au 31 juillet. Le prix du permis est de 10 florins.

Italie. — La chasse s'ouvre ordinairement le 1^{er} août. Elle se ferme le 1^{er} mars. Le permis de chasse au fusil coûte 24 fr.

Espagne. — Il existe deux permis de chasse coûtant chacun 25 fr., suivant que l'on chasse avec un fusil ou bien que l'on se fait accompagner par une meute de levriers.

Belgique. — Le prix du permis est de 36 fr. Le braconnier de profession est puni beaucoup plus sévèrement que le simple amateur.

Hollande. — Ce qu'on appelle le grand permis, c'est-à-dire le permis donnant droit à toutes les chasses, 30 fr.

Angleterre. — En Angleterre, pays essentiellement aristocratique, malgré sa constitution libérale, le permis est taxé 75 fr. Il est interdit de chasser le dimanche.

Ecosse. — Pour chasser en Ecosse, il faut non seulement le permis obligatoire, mais encore être propriétaire.

Irlande. — Même règle en Irlande. Il faut de plus posséder une propriété valant environ 15,000 fr.

Tremblement de terre en Amérique

On mande de San Salvador au New-York Herald, le 9 septembre :

« Un tremblement de terre qui a occasionné pour cinq millions de dollars de dégâts et a fait perdre la vie à un grand nombre de personnes, s'est produit aujourd'hui à San-Salvador et a été ressenti à de longues distances. Depuis quelques jours, les volcans de San-Salvador, de San-Miguel et d'Isidoro étaient dans une période d'agitation extraordinaire. On entendait des roulements souterrains venant des entrailles du sol.

» Ce matin, à une heure cinquante-cinq, la terre s'ébranla violemment. La secousse dura à peine vingt secondes, mais les habitants saisis de panique, se précipitèrent en chemise dans les rues et s'enfuirent éperdus dans la campagne. Hommes, femmes, enfants poussaient des cris affolés. Cependant, les maisons s'écroulaient en même temps qu'un roulement continu, comme celui du tonnerre, se faisait entendre et que l'atmosphère se chargeait d'une poussière obscurcissant le ciel.

» Pendant toute la durée de la secousse, le sol s'élevait et s'abaissait en longues vagues. Les hommes les plus robustes ne pouvaient se tenir debout. De légères secousses se sont produites toute la matinée. Les localités des environs ont plus souffert encore que la capitale : Anaquito, Gomasvaqua, sont détruites ; Cojutepeque, Santa Tecla, San-Pedro, Massahuat, sont presque ruinées.

» Le tremblement de terre a été ressenti à Santa-Ana et à Susimpeque, à 60 milles d'ici. Deux personnes ont été tuées à San-Salvador. On craint qu'il n'y ait de nombreuses victimes dans les campagnes. »

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 5 au 12 septembre 1891

Naissances

Célarie Augustine, rue de la Chantrerie, 3.
Carbonel Eugène, place Clément-Marot, 2.
Miquel Guillaume, rue Brive, 31.
Baudel Anaïs, aux Junies.

Mariages

Delmas Paul et Sastres Marie.

Décès

Laparra Pierre, 72 ans, rue Donzelle, 19.
Fourguères Jean, 90 ans, rue Bouscarat 2.
Bessières Catherine, 88 ans, rue Feydel.
Blanc Marie, 16 ans, rue Clément-Marot.
Lagaspie Marie, 75 ans, v^e Combarieu (Hospice).

Bibliographie

Il vient de paraître une nouvelle *Géographie du département du Lot* dont l'auteur est M. Triaire, inspecteur de l'enseignement primaire à Cahors. Cet ouvrage n'a que quatre pages de texte et deux cartes, et, malgré sa petite dimension, il est aussi complet qu'on puisse le désirer et parfaitement approprié aux besoins des écoles primaires.

Au surplus, il est ordonné de manière à pouvoir s'adapter indifféremment à tous les manuels de Géographie en usage et à les compléter, car aucun d'eux ne possède une partie propre à la géographie locale. C'est une lacune que tous les maîtres s'accordaient à trouver regrettable et que le livre de M. Triaire est venu combler à leur satisfaction.

Dès à présent, les instituteurs du Lot ont à leur disposition un excellent résumé de géographie départementale, un guide leur ayant fait défaut jusqu'à ce jour pour cette partie de l'enseignement ; ils feront certainement bon accueil à une publication qui a été composée spécialement à leur intention en vue de simplifier leur tâche pédagogique.

A. SOULIÉ.

AVIS

M. Planacassagne, père, peintre, boulevard Gambetta, n° 91, en face le monument Gambetta, a l'honneur d'informer sa clientèle que, comme par le passé, il se charge de tous les travaux de peinture.

La séparation avec son fils Louis, n'implique aucune modification dans son travail, et l'un et l'autre travaillent aujourd'hui pour leur compte personnel.

Pilules Suisses !

Le médicament le plus populaire de France.



ON DEMANDE pour une nouvelle Société mutuelle de Retraites fortement patronnée, des agents généraux dans chaque arrondissement ; 250 fr. par mois fixe et remise, sur affaires. Garantie exigée 2000 fr. — Ecrire pour renseignements à M. Louis à la Générale, 11, rue St Lazare, à Paris.

DERNIÈRE LOCALE

Suicide

Ce matin, vers 9 h. 1/2, on a trouvé pendu au galeas de la maison de son maître, le nommé Bénays André, originaire de Cézac, âgé de 37 ans, valet de chambre chez M. Cangardel, banquier à Cahors.

Dans son chapeau qu'il avait laissé au bas de l'escalier on a trouvé une note ainsi conçue : « J'en ai assez de la vie, car mon enfant se meurt. Vous me trouverez pendu au grenier, que j'en m'enterre avec eux. »

Les causes qui ont motivé l'acte de désespoir du malheureux Bénays, qui était estimé de tous, sont attribuées à des chagrins de famille ; il laisse une femme et un enfant en bas âge, qui est à toute extrémité.

Les constatations médico-légales ont été faites par le docteur Caviole.

Vol

La nuit dernière un vol avec effraction a été commis chez M. Lafage, épicière et débitant de tabac, rue du Lycée. Le malfaiteur a dérobé une somme de 8 fr. environ, plusieurs paquets de tabac et des paquets de cigarettes, deux ou trois saucissons et quelques tablettes de chocolat. La police a ouvert une enquête.

REVUE HEDBOMADAIRE

Le marché a eu la semaine dernière une physionomie plus animée que par le passé. La liquidation s'est faite facilement et tout à l'avantage des acheteurs. Depuis, c'est la fermeté qui domi-

ne et la hausse a fait de nouveaux progrès avec la plus grande facilité.

Le 3 0/0 qui va détacher le 16 un coupon de 0 fr. 75 est à 96.31, le Nouveau fait 94.50.

Le Crédit Foncier est en progrès sensible à 1287.50 Les obligations foncières et communales sont très fermes ; ces valeurs jouissent d'une faveur méritée.

La Banque d'Escompte est à 450. C'est un cours d'attente.

La Banque de Paris est très ferme à 782.50. On sait que cette institution est intervenue dans l'affaire des chemins de fer portugais.

Le Crédit lyonnais qui développe avec un soin particulier ses affaires de banque s'est avancé à 825. La Société générale est à 485. Ce titre qui est parfaitement classé devrait être à d'autres cours. Le Crédit mobilier après avoir subi cette semaine une attaque des baissiers a repris à 325. Il faut s'attendre à voir progresser les cours.

Le marché de Vienne s'améliorant, la banque des pays autrichiens gagne un peu de terrain à 445. Les résultats du premier semestre sont très satisfaisants.

Nos grands chemins sont fermes surtout au comptant.

Nous avons fait ressortir la semaine dernière, l'excellente situation de la Cie des chemins de fer économiques dont les obligations ont une marge sensible à la hausse.

Les fonds étrangers sont mieux tenus. Nous avions prévu le mouvement de hausse qui s'est dessiné sur l'Italien. Le Portugais 3 0/0 a toujours un marché assez tourmenté. C'est la faiblesse qui l'emporte.

Les fonds Russes sont en reprise.

En Banque, l'Alpine a de bonnes demandes. C'est dans quinze jours que sera livré à l'exploitation le nouveau chemin de fer qui permettra de transporter à bon compte les produits de l'Alpine.

Le Laurium Grec s'est relevé à 138.75. La baisse n'avait pas de raison d'être. Nous avons parlé plusieurs fois de l'action Explosif Fortis, cette valeur a eu des mouvements importants cette semaine.

Après s'être élevée jusqu'à 140 et même 170, elle est revenue se fixer aux environs de 100 fr., qui semble devoir être un cours d'attente, jusqu'à la terminaison des expériences officielles qui ont lieu en ce moment en Belgique.

L'Obligation Porto-Rico a des négociations suivies de 235 à 240. Toute la ligne sera prochainement en exploitation.

L'Obligation Linares à Almería se négocie à 230 avec un coupon de 7,50 à l'échéance du 1^{er} octobre.

L'Electra est à 55 fr. Nous tenons tous les porteurs de parts au courant de tout ce qui se passe au moyen d'une correspondance individuelle.

Au surplus, nous engageons vivement nos lecteurs avant de faire un placement à consulter la « Société Française, » 22, place Vendôme à Paris.

C'est le meilleur moyen de s'épargner beaucoup de déceptions.

Bourse de Paris

Cours du 11 septembre 1891

RENTES

3 0/0 perpétuel.....	compt.	96 20
3 0/0 amortissable.....	compt.	96 85
3 0/0 Emprunt 1891.....		94 35
4 1/2 0/0 1883.....	compt.	105 85

Valeurs Françaises

ACTIONS

BANQUE DE FRANCE.....	4570	»
CRÉDIT FONCIER.....	1277 50	
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE.....	482 50	
COMPTOIR N°1 D'ESCOMPTE.....	550	»
EST (Chemin de Fer).....	910	»
LYON.....	1490	»
MIDI.....	1290	»
NORD.....	1840	»
ORLÉANS.....	1540	»
OUEST.....	1078 75	
GAZ, C ^{ie} parisienne.....	1455	
CANAL DE SUEZ.....	2844	»
CANAL DE PANAMA.....	31	»
Etablissements DECAUVILLE.....	295	»

OBLIGATIONS

LYON (fusion).....	450	»
EST 3 0/0.....	439	»
MIDI 3 0/0.....	446 50	
NORD 3 0/0.....	444	»
ORLÉANS 3 0/0.....	453 50	
OUEST 3 0/0.....	443	»
SUD DE LA FRANCE.....	409	»
OUEST-ALGÉRIEN.....	427	»
EST-ALGÉRIEN.....	419	»
CRÉDIT FONCIER, fonce 3 0/0 1853.....	590	»
— — — — — 4 0/0 1863.....	515	»
— — — — — fonce 3 0/0 1877.....	396 5	
— — — — — comm. 3 0/0 1879.....	478	»
— — — — — fonce 3 0/0 1879.....	471 20	
— — — — — comm. 3 0/0 1880.....	474	»
— — — — — fonce 3 0/0 1883.....	422 25	
— — — — — — 3 0/0 1885.....	467	»
— — — — — bons 100 fr. av. lots.....	65	»
GAZ, C ^{ie} parisienne.....	520	»

Valeurs Étrangères

RUSSE, 4 0/0 1889.....	97 60
RUSSE, 4 0/0 consolidé.....	97 15
PORTUGAIS 3 0/0 (rente).....	41
PORTUGAIS 4 1/2 0/0 1889.....	287
LOMBARDS, 3 0/0.....	320
A RA GOSSE 3 0/0.....	367 50

Valeurs en banque

Ch. RUSSE (gr. Société).....	670	»
Oblig. GUAYAQUIL (Equateur) 6 0/0.....	470 10	
— PORTO-RICO 3 0/0.....	457 0	
— BAHIA (Brésil) 5 0/0.....	702 00	

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Excursions aux Stations d'hiver des Pyrénées

Arcachon, Pau, Biarritz Salies-de-Béarn

Tarif spécial A n° 11 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans pour :

Alet, Arcachon, Argelès-Vieux, Ax, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Biarritz, Capvern, Coniza-Montazels, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Larons-Eaux-Bonnes, Oloron-Sainte-Marie, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Saint-Girons, St-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, Salies-du-Salat et Ussat-les-Bains.

Durée de validité : 10 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Tout billet d'aller et retour délivré au départ d'une Gare située à 500 kil. au moins de la station hivernale, donne droit, pour le porteur, à un arrêt en route à l'aller comme au retour. Toutefois, la durée de validité du billet ne sera pas augmentée du fait de ces arrêts.

La période de validité des billets d'aller et retour peut, sur la demande du voyageur, être prolongée deux fois de 5 jours, moyennant le paiement aux administrations pour chaque fraction supplémentaire de 5 jours, d'un supplément de 10 % du prix total du billet aller et retour.

Billets d'aller et retour de Familles pour les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Pau, Biarritz Salies-de-Béarn

Tarif spécial A n° 34 (Orléans)

Des billets d'aller et retour de famille, de 1^{re}

et 2^e classes sont délivrés à toutes les stations du réseau d'Orléans avec faculté d'arrêt à tous les points du parcours.

Toute l'année, pour Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary, Pau, St-Jean-de-Luz et Salies-de-Béarn.

Et du 1^{er} mai au 31 octobre, pour Alet, Argelès-Vieux, Ax, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Capvern, Coniza-Montazels, Hendaye, Larons-Eaux-Bonnes, Oloron-Sainte-Marie, Pierrefitte-Nestalas, Saint-Girons, Salies-du-Salat et Ussat-les-Bains.

Avec les réductions suivantes, calculées sur les prix du Tarif légal d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera d'au moins 500 kilomètres.

Pour une famille de 3 personnes	25 %
— 4 —	30 %
— 5 —	35 %
— 6 — et plus	40 %

Durée de validité : 33 jours non compris les jours de départ et d'arrivée.

La durée de validité des billets de famille peut être prolongée une, ou deux fois de 30 jours, moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10 % du prix du billet de famille.

Voyages dans les Pyrénées

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant quatre itinéraires différents, permettant de visiter le centre de la France, les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Les prix de ces billets sont les suivants :

1^{er} itinéraire : 1^{re} classe 225 fr. — 2^e classe 170 fr. — Durée de validité : 45 jours.

2^e, 3^e et 4^e itinéraires : 1^{re} classe, 180 fr. — 2^e classe 135 fr. — Durée de validité : 30 jours.

La durée de ces différents billets peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque pé-

riode, d'un supplément de 10 % du prix du billet.

Enfin, il est délivré de toute gare des compagnies d'Orléans et du Midi, des billets Aller et Retour de 1^{re} et 2^e classe réduits de 25 %, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour s'en écarter.

Bibliographie

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 980^e livraison (12 septembre 1891). — Texte : Les conquêtes d'Hermine, par M^{me} J. Colomb. — Le collège de France, par Alexis Lemaistre. — La devise de l'Angleterre. — Une poursuite, par M^{me} de Nanteuil. — Paul Crampel, par L. Sevin. — Excursions de vacances, par Louis Rousselet. — Chaque numéro, 40 cent.

Illustrations de Tofani et E. Zier. Abonnement : Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Bureaux à la librairie Hachette et C^{ie}, boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

TOUR DU MONDE. — Nouveau Journal des voyages. — Sommaire de la 1601^e livraison (12 septembre 1891). — La Sardaigne, par M. Vuillier. — (1890). — Texte et dessins inédits. — 11 dessins exécutés d'après nature par l'auteur.

Bureaux à la librairie Hachette et C^{ie}, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

LE BON JOURNAL. Administration et Rédaction, 26, rue Racine, Paris. — Sommaire du 10 septembre 1891 : G. Courteline : La pendule. — Jules Mary : La Bien-Aimée (suite). — Ch. Mérouvel : Femme de Chambre (suite). — Léon Allard : Les Flibustiers (suite). — André Valdès : Les Trésors des Vaincus (suite). — Alexis Bouvier : Les de Berny (suite).

SAINT-NICOLAS. — 12^e année. — Sommaire du n° 41. — 10 septembre 1891. — Les deux Marie : Louis Castel. — Le lion d'Amérique : Victorien Aury. — Une vengeance de Louis XV : Ol. Bacilly. — Minette ou le royaume des oiseaux : C^{ie} Liancourt. — Le petit Douillet : Jany. — La Fillette au Héron bleu : Ed. Dupuis. — Question d'équilibre. — Tirelire aux Devinettes. — Illustrations par Arthume, Specht, Gilbert, Emil Causé, Janniot, Birch, A. Guillaume, etc. Bureaux à la Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris.

Journal des demoiselles

Plus de cinquante années d'un succès toujours croissant ont constaté la supériorité du Journal des demoiselles, et l'ont placé à la tête des publications les plus intéressantes et les plus utiles de notre époque. Former des filles, des sœurs, des épouses et des mères dévouées; leur inculquer l'amour de Dieu, de la famille et de leurs devoirs; leur enseigner à s'aimer, — riches ou pauvres, — le bonheur de leur maison; leur leur esprit; développer leur intelligence, tout en les initiant aux travaux, à l'économie, aux soins du ménage; tel est le but que s'est proposé le Journal des demoiselles. A un mérite littéraire un moment apprécié, ce journal a su joindre les éléments les plus variés et les plus utiles; œuvres d'art, gravures de modes, imitations de peintures, modèles de travaux en tous genres, tapisseries, patrons, broderies, amusements, musique.

PARIS, 10 FR. — DÉPARTEMENTS, 12 FR.

On s'abonne en envoyant au bureau du Journal, 48, rue Vivienne, un mandat de poste ou une valeur à vue Paris, et sur timbre, à l'ordre de M. F. THIERY, directeur.

LE TÉLÉGRAMME

JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN

Contenant les dernières nouvelles jusqu'à 7 heures du soir, est expédié par les trains rapides du soir même, et distribué 24 heures avant les autres journaux.

Le Télégramme sera servi à l'essai à toute personne qui en fera la demande.

On s'abonne à Paris, 5, rue Coq-Héron. Trois mois : 12 fr.; Six mois : 24 fr.; Un an : 48 fr.

TABLEAU de la Marche des Trains sur la Nouvelle ligne de TOULOUSE-MONTAUBAN-BRIVE, à partir du 1^{er} Juillet 1891.

De Paris à Toulouse							De Toulouse à Paris																							
PARIS	BRIVE	Noailles	Chasteaux	Gignac-Cressensac	SOULLAC	CAZOULÈS	Lamothe-Fénélon	Nozac	GOURDON	Saint-Clair	Dégagnac	Thédirac-Peyrilles	Saint-Denis-Catus	Espère	CAHORS	Sept-Ponts	Cieurac	Lalbenque	Montpezat	Borredon	Caussade	Réalville	Albias	Fonneuve	MONTAUBAN	TOULOUSE				
départ. 12 ^h 40	arrivée. 1 10	départ. 1 25	arrivée. 1 35	départ. 1 48	arrivée. 2 8	départ. 2 14	arrivée. 2 21	départ. 2 22	arrivée. 2 35	départ. 2 45	arrivée. 3 10	départ. 3 22	arrivée. 3 33	départ. 3 45	arrivée. 3 54	départ. 4 5	arrivée. 4 20	départ. 4 31	arrivée. 4 47	départ. 4 56	arrivée. 5 7	départ. 5 20	arrivée. 5 31	départ. 5 40	arrivée. 5 48	départ. 5 56	arrivée. 6 11	départ. 6 11	arrivée. 7 55	
Exp. 1 ^{re} classe																														
12 ^h 40	6 21	8 5	8 15	8 28	8 48	8 53	9 1	9 14	9 24	9 36	9 46	9 58	10 9	10 20	10 29	10 40	7 20	7 37	7 55	8 4	8 15	8 29	8 40	8 50	8 58	9 7	8 30	9 23	1 30s.	
7 ^h 40s.	5 8	5 17	7 20	7 30	5 58	6 1	8 21	8 34	8 44	8 58	9 8	9 20	9 31	9 43	9 52	10 3	10 14	10 24	10 38	10 45	10 55	11 8	11 18	11 27	11 35	11 43	9 23	1 30s.	1 30s.	
Omnibus	Omnibus																													

École de Notariat de Toulouse

DIRECTION : Rue des Lois, 32

PROFESSEURS :

Cours théoriques : M. GUIRAUDUE, Docteur en droit, ancien Notaire, Avocat.
Cours d'actes et d'application : M. CHAYROU, ancien Principal clerc de Notaire, à Paris.
Cours d'Enregistrement : M. NOUBLET, ancien Receveur de l'Enregistrement et des Domaines.
Cours de liquidation (le jeudi matin) : M. CHAYROU.

Ouverture des Cours : le lundi 2 novembre 1891

L'enseignement complet dure une année. — Les cours sont de 4 heures par jour et ont lieu le matin de 8 à 10 h., et le soir de 4 à 6 h. — Autant que possible, les demandes d'inscription doivent être adressées avant le 15 octobre. La circulaire et le programme de l'enseignement sont envoyés à toute personne qui en fait la demande à M. Chayrou, Directeur de l'École de Notariat, rue des Lois, 32, Toulouse.

VERITABLE EXTRAIT DE VIANDE

LIEBIG

PRÉCIEUX POUR MALADES ET MÉNAGES

Depuis 1867, les plus hautes récompenses aux grandes Expositions Internationales

Hors concours depuis 1885

SE MÉFIER DES IMITATIONS

Exiger la signal. du B^{on} J. V. LIEBIG en creux bleu sur l'étiquette

Se vend chez les Epiciers et Pharmaciens

A VENDRE

Un Phaéton, en très bon état, avec capotage, pouvant se déplacer.

S'adresser à M. Gras, bourrelier à Castelnau-Montriat.

Le propriétaire-gérant : LAYTOU.

Chemin de fer d'Orléans

HORAIRE DES TRAINS

De CAHORS à LIBOS				De LIBOS à CAHORS			
CAHORS	LIBOS	CAHORS	LIBOS	CAHORS	LIBOS	CAHORS	LIBOS
6 ^h 40	12 ^h 50	6 ^h 40	12 ^h 50	7 ^h 40	12 ^h 50	7 ^h 40	12 ^h 50
6 ^h 54	1 4	6 ^h 54	1 4	7 ^h 54	1 4	7 ^h 54	1 4
7 ^h 5	1 15	7 ^h 5	1 15	8 ^h 5	1 15	8 ^h 5	1 15
7 ^h 11	1 22	7 ^h 11	1 22	9 ^h 11	1 22	9 ^h 11	1 22
7 ^h 25	1 35	7 ^h 25	1 35	10 ^h 25	1 35	10 ^h 25	1 35
7 ^h 38	1 48	7 ^h 38	1 48	11 ^h 38	1 48	11 ^h 38	1 48
7 ^h 52	2 1	7 ^h 52	2 1	12 ^h 52	2 1	12 ^h 52	2 1
8 ^h 6	2 14	8 ^h 6	2 14	1 6	2 14	1 6	2 14
8 ^h 20	2 27	8 ^h 20	2 27	2 20	2 27	2 20	2 27
8 ^h 34	2 40	8 ^h 34	2 40	3 34	2 40	3 34	2 40
8 ^h 48	2 53	8 ^h 48	2 53	4 48	2 53	4 48	2 53
9 ^h 2	3 6	9 ^h 2	3 6	5 2	3 6	5 2	3 6
9 ^h 16	3 19	9 ^h 16	3 19	6 16	3 19	6 16	3 19
9 ^h 30	3 32	9 ^h 30	3 32	7 30	3 32	7 30	3 32
9 ^h 44	3 45	9 ^h 44	3 45	8 44	3 45	8 44	3 45
10 ^h 8	3 58	10 ^h 8	3 58	9 8	3 58	9 8	3 58
10 ^h 22	4 11	10 ^h 22	4 11	10 22	4 11	10 22	4 11
10 ^h 36	4 24	10 ^h 36	4 24	11 36	4 24	11 36	4 24
10 ^h 50	4 37	10 ^h 50	4 37	12 50	4 37	12 50	4 37
11 ^h 4	4 50	11 ^h 4	4 50	1 4	4 50	1 4	4 50
11 ^h 18	5 3	11 ^h 18	5 3	2 18	5 3	2 18	5 3
11 ^h 32	5 16	11 ^h 32	5 16	3 32	5 16	3 32	5 16
11 ^h 46	5 29	11 ^h 46	5 29	4 46	5 29	4 46	5 29
12 ^h 10	6 2	12 ^h 10	6 2	5 10	6 2	5 10	6 2
12 ^h 24	6 15	12 ^h 24	6 15	6 24	6 15	6 24	6 15
12 ^h 38	6 28	12 ^h 38	6 28	7 38	6 28	7 38	6 28
12 ^h 52	6 41	12 ^h 52	6 41	8 52	6 41	8 52	6 41
1 6	6 54	1 6	6 54	10 6	6 54	10 6	6 54
1 20	7 7	1 20	7 7	11 20	7 7	11 20	7 7
1 34	7 20	1 34	7 20	12 34	7 20	12 34	7 20
1 48	7 33	1 48	7 33	1 48	7 33	1 48	7 33
2 12	7 46	2 12	7 46	2 12	7 46	2 12	7 46
2 26	7 59	2 26	7 59	3 26	7 59	3 26	7 59
2 40	8 12	2 40	8 12	4 40	8 12	4 40	8 12
2 54	8 25	2 54	8 25	5 54	8 25	5 54	8 25
3 8	8 38	3 8	8 38	7 8	8 38	7 8	8 38
3 22	8 51	3 22	8 51	8 22	8 51	8 22	8 51
3 36	9 4	3 36	9 4	9 36	9 4	9 36	9 4
3 50	9 17	3 50	9 17	10 50	9 17	10 50	9 17
4 4	9 30	4 4	9 30	12 4	9 30	12 4	9 30
4 18	9 43	4 18	9 43	1 18	9 43	1 18	9 43
4 32	9 56	4 32	9 56	2 32	9 56	2 32	9 56
4 46	10 9	4 46	10 9	3 46	10 9	3 46	10 9
5 10	10 22	5 10	10 22	4 10	10 22	4 10	10 22
5 24	10 35	5 24	10 35	5 24	10 35	5 24	10 35
5 38	10 48	5 38	10 48	6 38	10 48	6 38	10 48
5 52	11 1	5 52	11 1	7 52	11 1	7 52	11 1
6 6	11 14	6 6	11 14	8 6	11 14	8 6	11 14
6 20	11 27	6 20	11 27	9 20	11 27	9 20	11 27
6 34	11 40	6 34	11 40	10 34	11 40	10 34	11 40
6 48	11 53	6 48	11 53	11 48	11 53	11 48	11 53
7 12	12 6	7 12	12 6	12 12	12 6	12 12	12 6
7 26	12 19	7 26	12 19	1 26	12 19	1 26	12 19
7 40	12 32	7 40	12 32	2 40	12 32	2 40	12 32
7 54	12 45</						